

LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE AU SERVICE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Qualité paysagère, harmonie, cohérence : maîtriser la qualité du projet de territoire

1 JOUR, 7 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : MUA75

Objectifs de la formation

Découvrir le concept opérationnel de « paysage »

Décrypter les atouts et les intérêts de la démarche de paysage après pétrole

Analyser les démarches et projets de paysage.

Identifier les outils et méthodologies pour mettre en place une démarche de paysage dans son territoire et savoir les mobiliser

Citer des exemples et des références de l'approche paysagère appliquée dans différents domaines, à différentes échelles

Appliquer la démarche à la transition énergétique du paysage

Parmi nos formateurs

- GIORGIS Sébastien
Co-Fondateur,
PAYSAGES DE L'APRÈS PÉTROLE

Public concernés

- Agents des collectivités territoriales ; Agents de l'État ; Ingénieurs et techniciens des établissements publics d'aménagement, agents des PNR, sociétés d'économie mixte et des agences d'urbanisme, des bureaux d'études ; Consultants en aménagement ; Paysagiste-conseil ; Architecte

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Panorama prospectif du paysage après pétrole

- Cerner les principes fondamentaux de la démarche paysagère après pétrole : ressources naturelles et humaines locales, la multifonctionnalité des projets, la pluridisciplinarité, l'implication citoyenne, la beauté et l'harmonie
- Quelles sont les différentes dimensions de la transition paysagère de l'après pétrole ?

ATELIER Réflexion prospective en plénière : les stagiaires s'expriment et se projettent sur le paysage de demain

ILLUSTRATION Des cas d'école dans 15 territoires exemplaires seront présentés par le formateur pour illustrer des perspectives concrètes de paysages de la transition désirables.

Décrypter le concept de paysage aujourd'hui et ses atouts

- Qu'est-ce que le « paysage » ?
 - Définir le cadre réglementaire : Convention Européenne du Paysage, Loi « Biodiversité /paysages 08/216 »
 - Prendre en compte les dimensions de la méthode de projet par le paysage
 - Identifier les acteurs et les outils du paysage
-

ATELIER Brainstorming sur la notion « paysage » : Qu'est-ce que le « paysage » selon les participants

Développer la démarche paysagère à différentes échelles de projets

- Développement d'exemples d'application de la démarche paysagère
 - Cerner les différentes échelles d'application : échelles de planification (SCOT, PLU), Plans guides, projets urbains, projets de quartiers
-

ATELIER A partir d'exemples concrets proposés par le formateur, les participants sont invités à réagir et à apporter leurs propres retours d'expériences pour illustrer l'application de la démarche paysagère à différentes échelles de projets.

La démarche de paysage appliquée à la transition énergétique et écologique des territoires

- Cerner les nouveaux enjeux de la transition énergétique des territoires Maîtriser la qualité des impacts sur le paysage de ces transitions énergétiques et écologiques
-

ILLUSTRATION Illustrations démonstratives sur les nouveaux enjeux d'évolution de la transition énergétique et écologique et les exemples d'application

EXERCICE Questions Vrai/Faux ; correction et débriefing en plénière avec le formateur

Appréhender la démarche projet du paysage dans les territoires

- Mise en œuvre d'outil du paysage : plans de paysage, objectifs de qualité paysagère etc.,
 - Prise en compte du paysage dans la démarche de projet : planification, projet urbain, développement de la production d'énergies renouvelables etc.,
 - Adhésion de tous les acteurs dans la démarche projet
-

ATELIER Sur la base du volontariat, tour de table de réflexion et d'expériences partagées

ATELIER Questionnement sur l'inclusion de la démarche paysagère dans les projets de territoires ou urbaines, ou dans la mise en place d'outils de planification dont les stagiaires sont porteurs.

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Paris

17/06/2026

18/11/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.